

**RETURN RESPONSES TO:
RETOURNER LES
RÉPONSES À :**

Solinda Phan
Specialiste d'approvisionnement |
Supply Specialist
Services partagés Canada | Shared
Services Canada

Email Address | Courriel:
ConsultationSPC.SSCConsultation@
ssc-spc.gc.ca

**AMENDMENT TO INVITATION TO
QUALIFY
MODIFICATION DE L'INVITATION
À SE QUALIFIER**

The referenced document is hereby
revised; unless otherwise indicated, all
other terms and conditions of the
Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé;
sauf indication contraire, les modalités de
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a Security
Requirement
Ce document contient des exigences
sécuritaires

**Issuing Office – Bureau de
distribution**

SSC | SPC
Procurement and Vendors Relationships | Achats et relations avec les fournisseurs
Transformation Initiatives | Initiatives de transformation
180 Kent St, 13th floor
Ottawa, ON
K1G 4A8

Title - Sujet Data Centre Server and Storage Infrastructure Infrastructure de serveur et de stockage pour les centres de données	
Solicitation No. – N° de l'invitation 10040747/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. – N° référence du client : 14-20384-0	Date 20 octobre 2014
Solicitation Closes – L'invitation prend fin on – le 12 novembre 2014 at – à 11 :59 EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Solinda Phan	Buyer Id – Id de l'acheteur CAC
Telephone No. – N° de téléphone : 613-302-6895	
Email - Courriel ConsultationSPC.SSCConsultation@ssc-spc.gc.ca	
Delivery required - Livraison exigée See Herein / Voir aux présentes	
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein / Voir aux présentes	

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION VISE À :

prolonger la date de clôture de l'IQ du 28 octobre 2014 au 12 novembre 2014, à publier les réponses du Canada aux questions des répondants et à modifier l'invitation à se qualifier.

NOTA: À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées par Achatsetventes dans l'ordre.

Question 8 :

- i) Pouvez-vous préciser la portée des achats qui pourraient découler de la présente invitation? Le schéma d'ISSCD qui figure à la page 26 de l'annexe B fait état de la responsabilité du fournisseur. Celle-ci est illustrée en 5 colonnes. Les achats y sont répartis de la manière suivante : 30 % des achats dans la colonne n° 1, 55 % des achats dans les colonnes n°s 2, 3 et 4, et 15 % des achats dans la colonne n° 5. Les produits visés par ces achats appartiennent à trois catégories : l'infrastructure de stockage et de serveur (la première), les serveurs virtuels (la deuxième) et le logiciel de « contrôle de l'info-nuage » (la troisième).
- ii) En ce qui concerne la colonne n° 1, SPC prévoit-il acheter l'un ou l'autre des logiciels (PRE, entrepôt de données, etc.) inclus dans la portée de cette colonne?
- iii) Les colonnes n°s 2, 3 et 4 ont pour titres « Fournisseur A », « Fournisseur B » et « Fournisseur C ». Veuillez confirmer si ces fournisseurs correspondent bel et bien aux catégories 1, 2 et 3 visées par cette invitation à se qualifier.
- iv) La colonne n° 5 fait état de la sécurité, du stockage, du réseau et du traitement comme étant des types de produits distincts. De plus, bien que les colonnes n°s 1 et 5 ne mentionnent pas le fournisseur A, B ou C, elles indiquent un pourcentage d'achats.
- v) L'ISSCD résultera-t-elle non seulement en une infrastructure convergente, des serveurs virtuels et un logiciel de contrôle de l'info-nuage, mais aussi en les autres éléments typiques d'un centre de données, comme la sécurité, la réseautique, la répartition de charge, la matrice du niveau d'accès aux fichiers et les outils de gestion réseau?
- vi) SPC a-t-il inclus effectivement un réseau intra-centres de données dans ce marché?
- vii) Ce marché comporte-t-il une capacité de stockage, des serveurs ou du matériel de réseautique supplémentaires qui ne fait peut-être pas partie de l'« infrastructure convergente » ou des services de serveurs virtuels que vous voulez obtenir?
- viii) Les soumissionnaires devraient-ils fournir des certifications de FEO pour tous ces éléments possibles?

Réponse 8 :

- i) Le schéma d'ISSCD figurant à l'annexe B, section 3 (page 26) se veut un aperçu des éléments des centres de données et de leur lien en ce qui a trait à l'ISSCD. Pour la portée de cette IQ en lien avec le diagramme, les répondants peuvent consulter l'annexe B, section 4 – Stratégie d'approvisionnement, et l'annexe B, section 5 – Matrice des responsabilités, pour une description détaillée des catégories d'approvisionnement ainsi que de la conception actuelle du Canada des responsabilités de SPC et de ses fournisseurs en ce qui a trait à l'ISSCD.

Les colonnes du schéma figurant à la section 3, annexe B (page 26), se rapportent aux catégories d'approvisionnement, comme suit :

- la colonne en bas à gauche représente « *plusieurs classes d'infrastructure convergente servant à une fin précise pour des configurations spéciales d'applications et de bases de données* », comme il est décrit dans le tableau de l'annexe B, section 4, catégorie 1, Serveur et infrastructure de stockage, point c;
 - les deuxième, troisième et quatrième colonnes du coin inférieur gauche représentent « *plusieurs classes d'infrastructure convergente à usage général* », comme il est décrit dans le tableau de l'annexe B, section 4 – Stratégie d'approvisionnement, catégorie 1, Serveur et infrastructure de stockage, point b;
 - la cinquième colonne en bas à gauche représente plusieurs classes de serveurs autonomes, de dispositifs de stockage et de composantes à usage particulier ou spécifique en lien avec le serveur et les dispositifs de stockage nécessaires pour relier ces dispositifs;
 - la quatrième colonne en bas à gauche représente aussi « *plusieurs classes de serveurs virtuels à usage général basés sur une architecture X86* » et « *plusieurs classes de serveurs virtuels servant à une fin précise pour des configurations spéciales d'applications et de bases de données et basés sur une architecture X86* », comme il est décrit dans le tableau de l'annexe B, section 4 – Stratégie d'approvisionnement, catégorie 2, Serveurs virtuels;
 - la rangée horizontale relative à la plateforme de gestion infonuagique représente les exigences connexes, comme il est décrit dans le tableau de l'annexe B, section 4 – Stratégie d'approvisionnement, catégorie 3;
 - la rangée horizontale relative aux logiciels de plateforme représente les contrats de logiciels de plateforme, comme il est décrit dans le tableau de l'annexe B, section 4 – Stratégie d'approvisionnement, catégorie 4, et sont hors de la portée de cette IQ.
- ii) Le Canada se procure une infrastructure optimisée pour appuyer les charges de travail spécialisées selon nos exigences pour cette phase du processus d'approvisionnement relatif à l'ISSCD. L'acquisition d'un logiciel de plateforme sera faite séparément à une date ultérieure.
- iii) Le schéma ne vise pas à associer les fournisseurs et les catégories aux colonnes. Le schéma figurant dans l'annexe B, section 3 (page 26) est modifié selon la version incluse dans la présente modification. Consultez la Modification 007.
- iv) Consultez la Modification 007.
- v) D'autres composantes liées aux centres de données peuvent être requises pour respecter les exigences fonctionnelles de chaque catégorie. Des exigences détaillées seront fournies et feront l'objet d'une discussion au cours de la phase ultérieure de l'examen et de la précision des exigences de ce processus d'approvisionnement. Veuillez consulter l'annexe A pour de plus amples renseignements sur le processus d'approvisionnement.
- vi) Non, l'exigence relative au réseau intra-centres de données constitue un processus d'approvisionnement distinct
- vii) Oui, l'annexe B, section 4, catégorie 1, Serveur et infrastructure de stockage, comprend la nécessité d'un serveur, d'un dispositif de stockage ainsi que des composants de stockage et d'interconnexion au réseau connexes qui ne font pas partie de l'infrastructure convergente ni du serveur virtuel.
- viii) Veuillez consulter la réponse du Canada à la question 7.

Question 11 :

Nous demandons que la date de clôture soit reportée de 15 jours pour permettre aux soumissionnaires éventuels de déterminer, de vérifier et de présenter adéquatement les projets à citer en référence conformément aux exigences obligatoires.

Réponse 11 :

Référez-vous à la réponse pour question 15.

Question 13 :

Nous souhaitons demander un report de 30 jours de la date de clôture afin de nous permettre de fournir tous les détails requis pour présenter une réponse de qualité.

Réponse 13 :

Référez-vous à la réponse pour question 15.

Question 15 :

Puisque l'industrie s'est engagée à participer à la conférence GTEC la dernière semaine d'octobre, nous demandons un report de trois semaines de la date de clôture pour nous permettre de relever le défi associé au manque de disponibilité de nos ressources techniques et de vente, et ce, afin de rédiger la meilleure possible pour SPC.

Réponse 15 :

Le Canada prolonger la date de clôture de l'invitation à se qualifier du 28 octobre 2014 au 12 novembre 2014.

Le Canada n'accordera plus de prolongations à cette IQ.

Question 23 :

Est-ce que le Canada pourrait s'il vous plaît modifier la date de clôture des soumissions au 21 novembre 2014 afin de fournir aux répondants assez de temps pour soumettre réponse complète et plus utile?

Réponse 23 :

Référez-vous à la réponse pour question 15.

Question 24:

En raison de la complexité et des exigences qui sont impliquées dans la qualification pour cette réponse invitation nous demandons une prolongation de 2 semaines, rendant la nouvelle date de clôture le 12 novembre ?

Question: Est-ce que le Canada pourrait s'il vous plaît réviser la date de clôture du 28 octobre au 12 novembre?

Réponse 24 :

Référez-vous à la réponse pour question 15.

Modification 007 :

A la page 26 de l'IQ, Annexe B, Section 3 Schéma d'ISSCD :

Supprimez la sous-section entièrement.

Insérez:

